



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE
85, rue Desrivières
Saint-Camille (Québec) J0A 1G0
819 828-3222 | info@saint-camille.ca
Une communauté apprenante, innovante et solidaire

Saint-Camille, le mardi 13 août 2024

ÉLECTION DU PRÉFET ÈTE AU SUFFRAGE UNIVERSEL : POUR UN LEADERSHIP À LA HAUTEUR DE NOTRE POTENTIEL

Chers collègues et chères collègues de Danville, d'Ham-Sud, de Saint-Adrien, de Saint-Georges-de-Windsor, de Wotton et de Val-des-Sources,

Chers citoyens et chères citoyennes de Danville, d'Ham-Sud, de Saint-Adrien, de Saint-Camille, de Saint-Georges-de-Windsor, de Wotton et de Val-des-Sources,

La MRC des Sources est à un carrefour important de son histoire.

Depuis quelques années, notre gouvernement de proximité a vu ses responsabilités s'élargir considérablement avec de nouveaux dossiers sous sa gestion, tels que le développement économique, la gestion des cours d'eau, et plus récemment, la possibilité de participer financièrement à des projets d'énergies renouvelables.

De plus, le climat politique local des derniers mois a été marqué par des débats animés et des préoccupations légitimes concernant plusieurs dossiers pilotés par la MRC. Cette situation potentiellement inconfortable soulève l'urgence de se doter d'une gouvernance plus transparente, plus inclusive et qui génère de la confiance.

Pour y arriver ensemble, il faut une représentation plus directe et plus démocratique. C'est dans ce contexte que le conseil municipal de Saint-Camille décide de proposer une modification majeure dans le processus de sélection du préfet de notre MRC : l'élection au suffrage universel.

MISE EN CONTEXTE

Actuellement, le préfet de la MRC des Sources est élu aux deux ans parmi les membres du conseil de la MRC, une instance qui est composée des maires et mairesses de notre territoire.

Ce système, bien que fonctionnel, limite la démocratie puisque le préfet n'a pas de mandat explicite des citoyen.nes pour les représenter et défendre leurs intérêts une fois au pouvoir.

Sans une campagne électorale où des engagements sont pris, le préfet n'a pas à se soumettre au jugement des électeurs et électrices sur ses promesses ou son programme. Cela peut conduire à un manque de transparence et à une diminution de la responsabilité, puisque personne ne peut évaluer ou approuver les intentions et les projets du préfet avant son élection.

NOS RAISONS

Notre proposition est une étape essentielle pour renforcer la légitimité des décisions qui sont prises à la MRC et voici pourquoi :

1. **Légitimité et responsabilité** : Permettre aux citoyen.nes des Sources d'élire directement leur préfet renforce la démocratie locale en donnant à chacun une voix directe dans la désignation de notre leader régional. Cette mesure assure que le préfet est **redevable** non seulement aux élus municipaux, mais à l'ensemble de la population de la MRC.
2. **Transparence et confiance** : Un préfet élu au suffrage universel devra répondre de ces actions directement à la population, ce qui encouragera une plus grande transparence dans la gestion des

affaires régionales. La relation de confiance entre les citoyen.nes et la MRC sera ainsi renforcée, ce qui est essentiel dans un contexte de prises de décisions majeures pour le futur de nos municipalités.

3. **Démocratie citoyenne** : Ce changement inciterait une plus grande participation des citoyens dans le processus politique régional, encourageant une implication accrue et un intérêt renouvelé pour les nombreuses responsabilités de la MRC.
4. **Gouvernance** : L'élection d'un e préfet ète amènerait une situation plus confortable pour la personne en question et davantage de marge de manœuvre que si la personne cumulait deux chapeaux, soit celui de maire et de préfet ète, contexte qui peut parfois amener des situations complexes ou générer de la confusion. Il est difficile à titre d'exemple de pleinement jouer un rôle de mobilisation ou médiation lorsqu'une personne représente à la fois la MRC et un de ses territoires.

UNE ÉVOLUTION NATURELLE

Dix-huit (18) MRC rurales du Québec ont déjà adopté l'élection du préfet au suffrage universel, reconnaissant ainsi l'importance de cette représentation directe. Il est temps de s'inscrire collectivement dans cette démarche.

Nous vous invitons, chers collègues et citoyens et chères collègues et citoyennes de la MRC Des Sources, à soutenir cette initiative. Votre participation active est essentielle pour que cette démarche soit un succès. Ensemble, nous pouvons renforcer notre démocratie locale et construire une MRC plus représentative et plus inclusive.

Mobilisons-nous pour un avenir meilleur, où **chaque** voix compte.

Le conseil de la Municipalité du Canton de Saint-Camille,

Adrien Beaudoin, conseiller

Pierre Bellerose, conseiller

Christiane Bonneau, conseillère

Martine Lanctôt, conseillère et mairesse-suppléante

Enzo Marceau, conseiller

Joël Nadeau, conseiller

Philippe Pagé, maire et membre du conseil de la MRC des Sources